



**PRÉFET  
DU BAS-RHIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-Préfecture de Saverne**

Affaire suivie par :

Régis ROHR

Tél : 03 68 41 91 15

[regis.rohr@bas-rhin.gouv.fr](mailto:regis.rohr@bas-rhin.gouv.fr)

Saverne, le 6 décembre 2023

**Compte rendu du comité de suivi local n°4 « Munsch-Gulden »**  
**Plan de protection de la Nappe d'Alsace**  
**Mardi 5 décembre 2023 – 16h00 – Sous-préfecture de Saverne**

Présents sur site : M.Christian DORSCHNER, maire de Wingen/Moder, M. Sylvain CUNRATH adjoint au maire de Wingen/Moder, M. Franck LE MOING (ADEME), Mme Corine ACKERMANN (DDT), M. Régis ROHR, secrétaire général de la sous-préfecture de Saverne  
Présents en distanciel (visio) : M. Christophe PIEGZA (ARS), Mme Cécile LE MOING (EPF), M. Mme Sylvie PLANCY (DREAL), M. Richard MATHEVOT (Com Com Hanau La Petite Pierre)  
Absents excusés : M. Charles GRIES (Collectif des riverains), M. Frédéric APRILE (BEUP PREF67)  
Absent : Association Alsace Nature

M. Rohr accueille les participants de cette quatrième réunion du comité de suivi local et rappelle la tenue du comité de pilotage Nappe d'Alsace qui se tiendra le 11 décembre à la préfecture de Colmar avec un point visio en sous-préfecture de Saverne.  
M. Le Moing présente les évolutions de l'année et les perspectives à venir.

**1. Point communication :**

Mise en ligne du site Nappe d'Alsace :

- à terme de nombreux éléments de communication seront mis en ligne (résultats des analyses, phases de lancement, données techniques, arrêtés préfectoraux etc.)
- des éléments techniques vulgarisés seront accessibles afin de rendre l'ensemble compréhensible à tous
- développement d'une foire aux questions récurrentes
- des sollicitations médias sont en cours de traitement, pilotées par la préfecture du 68, concerne le dossier Nappe d'Alsace dans son ensemble (pas de focus particulier sur Munsch Gulden)

**2. Point EPF:**

Mme Le Moing informe les participants que l'EPF a eu connaissance d'une intrusion sur site nécessitant l'intervention de la société Closit pour remettre la porte sectionnelle en place et fermer toutes les autres ouvertures forcées. Par ailleurs, un devis a été produit par Électricité de Strasbourg pour le déraccordement du site; les transformateurs étaient bien retirés mais il restait à le déraccorder du réseau.

### **3. Diagnostic PEMD :**

Un diagnostic PEMD (Produit Équipement Matériaux Déchet), requis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, a été mené au courant de l'été 2023 afin de déterminer la nature, la quantité et la localisation des matériaux et produits de construction qui donneront lieu à des déchets à évacuer et éventuellement à recycler.

Ce diagnostic a permis de caractériser les éléments suivants :

- principalement déchets inertes
- déchets non dangereux (plâtres)
- déchets dangereux (amiante toiture, calorifugage) 0,38 % 11 tonnes (équivalent à une benne de déchets peut-être davantage en raison du conditionnement)

### **4. Suivi du panache de pollution souterraine :**

Le réseau de surveillance est à renforcer vers l'ouest (vers le restaurant le Wingenerhoff).

Le bureau d'étude Archimed environnement a été retenu pour densifier les forages et puits déjà présents afin de réaliser des prélèvements d'eau superficiel pour une mise-à-jour de données déjà existantes.

- mise en oeuvre d'une nouvelle technique de prélèvements pour d'éventuels relevés dans des habitations non investiguées qui pourraient être déclenchés si besoin (en fonction des résultats des gaz des sols)
- réaliser la mise-à-jour de l'état des lieux initial avant démarrage des travaux (notamment en ce qui concerne les gaz du sol – une couronne de piézaires sentinelles est prévue autour du site)
- deux campagnes de prélèvements sont prévues : début 2024 avec visite terrains et 2<sup>ème</sup> campagne plutôt à l'été

### **5. Préparation des futurs travaux :**

M. Le MOING rappelle que les zones à traiter dont deux grandes zones sources près du talus SNCF représentent près de 3600 tonnes.

Les échanges avec les coordinateurs thématiques nationaux ADEME et l'expérience acquise sur un site similaire aux alentours de Bordeaux conduisent à :

- réaliser des compléments d'investigations afin de lever certaines incertitudes notamment sur la présence de phases pures et de réaliser un modèle géologique de terrain ;
- tester certaines techniques alternatives à l'excavation totale, vraisemblablement plus en adéquation avec les contraintes du site (géotechnique, proximité voirie, habitations et talus SNCF, composés volatils de type solvants...)

Plusieurs techniques pourraient être mises en oeuvre :

- l'objectif est donc de porter l'effort sur les études pour ne pas se tromper quant à la solution ou les solutions de traitement les mieux adaptées (une combinaison de plusieurs solutions pourrait être mise en place). Le chantier devra être exemplaire.

La consultation pour le plan de conception des travaux sera lancée en décembre 2023 :

- mieux intégrer les besoins
- faire du sourcing

Le PCT intégrera également des essais de faisabilité :

- essais faits en laboratoire
- essais de terrain

A chaque étape, des scénarios peuvent être écartés jusqu'à ce que la solution la plus adaptée soit retenue.

## 6. Planning :

Cette démarche vertueuse nécessite toutefois davantage de temps qu'une solution d'excavation plus classique (éventuellement plus coûteuse en raison des frais occasionnés par une gestion hors-site de matériaux pollués. Ainsi les travaux ne démarreraient qu'en 2027.

L'intervention publique s'élève à près de 450 k€ depuis 2015 (enlèvement de déchets, diagnostics, travaux dans habitation, fermeture du site...). un prochain engagement conséquent relatif au PCT est estimé à 300 K € supplémentaires.



### 3. Eléments de planning prévisionnel

- **Janvier 2024 :**
  - **PCT :** Lancement de la consultation + visite des entreprises / consultation
  - **Diagnostic :** visite de site repérages / maintenance éventuelle des ouvrages existants
- **Février/mars 2024 :**
  - **Diagnostic :** création des nouveaux ouvrages (piézajais/piézomètres) & réalisation de la première campagne d'investigations
- **Avril/mai/juin 2024 :**
  - **Diagnostic :** résultats de la première campagne et déclenchement des investigations de la tranche optionnelle si nécessaire
  - **PCT :** analyse des offres et attribution du marché
- **2<sup>ème</sup> semestre 2024 :**
  - **PCT :** réalisation des investigations complémentaires
  - **Diagnostic :** deuxième campagne d'investigations
- **Fin 2024 – prochain comité de suivi ?**
  - **Diagnostic :** Rapport final
  - **PCT :** résultats des investigations complémentaires
- **1<sup>er</sup> semestre 2025 :**
  - **PCT :** essais de faisabilité (labo + terrain)
- **2<sup>ème</sup> semestre 2025 :**
  - **PCT :** Finalisation (résultats des essais et dimensionnement AVP)
- **2026 :** Mission de Maîtrise d'Oeuvre
- **2027 - Travaux**

## 7. Communication communale:

En accord avec les élus, la commune opérera une communication ciblée vers les riverains pour une prise de contact sur site en présence de M. Le Moing à la rentrée 2024.

Régis ROHR

Secrétaire général de la  
sous-préfecture de Saverne